

# Déclaration lors du Conseil des ministres de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la réforme des retraites, à Paris le 20 octobre 2010.

Je mènerai à son terme la réforme des retraites car mon devoir en tant que chef de l'Etat est de garantir aux Français qu'eux-mêmes et leurs enfants pourront compter sur leur retraite et que le niveau des pensions sera maintenu.

Cette réforme, j'ai voulu qu'elle soit la plus juste possible. Avec le gouvernement, j'ai donc été attentif à toutes les propositions, notamment celles des partenaires sociaux, qui permettaient de progresser dans cette voie sans mettre en péril l'équilibre de nos retraites. Ainsi, ceux qui ont commencé leur vie professionnelle très jeunes ou qui ont eu des travaux pénibles pourront continuer à prendre leur retraite à 60 ans, voire avant. Des protections spécifiques sont prévues pour la retraite des mères de famille et de nouveaux prélèvements de solidarité, sur le capital et les plus hauts revenus, participeront au financement de la réforme.

C'est une réforme difficile, j'en suis le premier conscient. Et il est normal que dans une démocratie chacun puisse exprimer son inquiétude ou son opposition. Mais certaines limites ne doivent pas être franchies et mon devoir est de garantir le respect de l'ordre républicain au service de tous les Français.

Pour des millions de nos concitoyens, les transports constituent une question vitale. Il s'agit là d'une liberté fondamentale. Ces derniers jours beaucoup de Français ont vu leur vie quotidienne perturbée par des problèmes d'approvisionnement qui ont touché une partie des stations services. J'ai donné hier des instructions pour débloquer la totalité des dépôts de carburants afin de rétablir au plus tôt une situation normale. Le désordre qui a été provoqué par ces blocages produit de nombreuses injustices. D'abord à l'égard de la majorité des Français qui souhaitent pouvoir continuer à travailler et à circuler librement. Ensuite, s'il n'y est pas mis un terme rapidement, ces désordres qui cherchent à créer la paralysie du pays pourraient avoir des conséquences en termes d'emploi en détériorant le déroulement normal de l'activité économique. J'ajoute enfin que ces désordres pénalisent à la fois les plus vulnérables des Français et ceux dont la responsabilité est d'assurer les missions de sécurité et de santé, au service du bien commun. J'en appelle à la responsabilité de chacun.